



**Conseil de sécurité**

Distr.  
GENERALE

S/21099  
23 janvier 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

**RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS  
DU REPRESENTANT DE CUBA AU CONSEIL DE SECURITE**

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'il a reçu des pouvoirs, signés le 17 janvier 1990 par le Ministre des affaires étrangères de Cuba, attestant que M. Ricardo Alarcón de Quesada a été nommé représentant de Cuba au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

-----